

qui sont chargés de veiller à la santé publique, de voir à ce que les enfants et les adultes soient préservés de la contagion de la variole, et d'exiger non seulement la vaccination, mais encore la revaccination, si la chose est nécessaire.

La Commission sanitaire du Minnesota, déclare que cet Etat doit son exemption de la variole qui sévit ailleurs, à la vaccination et à la revaccination.

On peut en dire autant des autres Etats de l'Union américaine, en consultant les rapports de leurs Commissions sanitaires respectives; tous ces rapports admettent la puissance préservatrice de la vaccine.

La Commission sanitaire de l'Etat du Maine dit que Montréal et la Province de Québec paient aujourd'hui très cher leur négligence de pratiquer la vaccination, tout en étant un danger pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Pendant qu'il se relevait à peine de la terrible épidémie qui venait de le visiter, pendant que des citoyens intelligents de toutes les classes et de toutes les nationalités déployaient un zèle admirable pour faciliter la tâche des autorités sanitaires, pendant que l'on déplorait la perte d'au-delà de trois mille enfants non vaccinés, ce qui pourtant devait